

UNIVERSITE PARIS-SUD

CONCOURS EXTERNE

TECHNICIEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION

BAP I

SESSION 2002

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénom :

Numéro d'anonymat :
(réservé à l'administration)

Le sujet que vous devez traiter comporte, en plus de cette page, 8 pages numérotées de 1 à 8. Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au surveillant.

L'usage de tout document et des calculatrices est strictement interdit.

Les réponses aux questions seront données directement sur le sujet à rendre en fin d'épreuve.

900962

2002_i_b_gestion_adm_scient_tech-paris11.pdf

Université Paris-Sud XI
Session 2002
Concours externe
Technicien gestionnaire en administration
scientifique et technique
Epreuve écrite - Durée 3 heures - Coefficient 3
Date : 2 octobre 2002

Numéro d'anonymat :
(réservé à l'administration)

1. Le Président d'Université

- **Conditions à remplir pour être Président :**

- **Mode de désignation :**

- **Rôle et attributions :**

900963

2. Quels sont les conseils statutaires d'une université et leur rôle respectif ?

900964

3. Comment définiriez-vous un service public ? (10 lignes maximum)

4. Quelles différences entre déconcentration et décentralisation ? (10 lignes maximum)

900965

5. **Quel est le statut juridique des universités ?**

6. **Quelles sont les compétences du Recteur vis-à-vis des universités ?**

7. **Quel est l'intitulé exact du ministère en charge de l'enseignement supérieur à ce jour ?**

8. **Citez les diplômes nationaux délivrés par les universités pour l'enseignement universitaire long, et le nombre d'années d'études validées nécessaires à leur délivrance**

900966

- 9. Quelles sont les collectivités territoriales et leurs compétences respectives en matière d'éducation ?**
- 10. Quel est le représentant de l'Etat dans le Département ?**
- 11. Quelle est la différence entre un budget et un compte financier ?**
- 12. Quelle est l'instance nationale qui contrôle la constitution d'un fichier informatique ?**
- 13. Qu'est-ce qu'un CHS et son rôle ?**
- 14. Citez deux grands programmes européens en matière d'éducation.**
- 15. Citez deux organismes de recherche (sigle et intitulé complet).**

900967

16. Comment peut-on accéder aux études universitaires sans le baccalauréat ?

17. Citez un des grands principes de la comptabilité publique ou du droit budgétaire

18. Qu'est-ce qu'une base de données ?

19. Qu'est-ce que les T.I.C.E. ?

20. Qu'est-ce qu'une régie d'avances ?

21. Citez les différentes catégories professionnelles des personnels travaillant en université.

900968

- 22. Quelles sont les quatre grandes missions de l'enseignement supérieur ?**
- 23. Quels logiciels vous semblent indispensables à un travail de secrétariat scientifique ?**
- 24. Quelles sont les attributions du comptable et de l'ordonnateur ?**
- 25. Citez les trois principales institutions de l'Union Européenne.**
- 26. Qu'est-ce qu'un publipostage ? Citez un exemple.**
- 27. Qu'est-ce que l'e-learning ?**

900969

28. Qu'est-ce qu'un webmaster ?

29. Donnez l'intitulé complet des sigles suivants :

- a. UFR
- b. UMR
- c. IUFM
- d. CAPA
- e. EPST
- f. ASU
- g. ITRF
- h. CROUS
- i. ONISEP

900970

Université Paris-Sud XI
Session 2002
Concours externe
Technicien gestionnaire en administration scientifique et technique

EPREUVE PROFESSIONNELLE

BAP I

Durée de l'épreuve : 30 minutes
Temps de préparation : 30 minutes
Total : 1 heure

Coefficient 3

Il vous est demandé de traduire dans un tableau la situation décrite ci-dessous :

- Il s'agit d'un enseignement organisé en sept modules d'une semaine : du 6 au 10 janvier 2003 ; du 3 au 7 février 2003 ; du 3 au 7 mars 2003 ; du 7 au 11 avril 2003, puis du 8 au 12 septembre 2003 ; du 6 au 10 octobre 2003 et du 3 au 7 novembre 2003.
- Quatorze stagiaires se sont inscrits à cette formation : Les quatre premiers suivent l'ensemble des modules ; les sept suivants ne participent qu'aux modules de l'année 2002-2003 ; les trois derniers ne suivent que les modules de l'année 2003-2004.
- Les droits d'inscription de chaque module sont pour 2002-2003 de 760 euros et pour 2003-2004 de 775 euros.

Votre tableau doit permettre de voir le montant des droits d'inscription que le service comptable doit facturer à chaque stagiaire, sachant en outre que le premier stagiaire bénéficie d'une remise de 10% et que le dernier a droit à un demi tarif.

Vous indiquerez en en-tête en haut à gauche uniquement votre numéro de table.

900971

CORRECTION

900972

Université Paris-Sud XI
Session 2002
Concours externe
Technicien gestionnaire en administration scientifique et technique

EPREUVE PROFESSIONNELLE

BAP I

Barème de correction

**Total exact par stagiaire : 5 résultats différents à trouver : 2 points par bon résultats
=> 10 points maxi**

Tableau fait sur Excel : 2 points

Nombre d'impressions inférieur ou = à 2 : 1 point

Utilisation de l'outil : 1 point

Présentation : 6 points

Total sur 20

900973

ANNEE UNIVERSITAIRE 2002/2003				ANNEE UNIVERSITAIRE 2003/2004			
	SEM AINE 1 6 au 10 Janvier 2003	SEM AINE 2 3 au 7 Février 2003	SEM AINE 3 3 au 7 Mars 2003	SEM AINE 4 7 au 11 Avril 2003	SEM AINE 5 8 au 12 Septembre 2003	SEM AINE 6 6 au 10 Octobre 2003	SEM AINE 7 3 au 7 Novembre 2003
STAGIAIRE 1 (réduction 10 %)	684,00	684,00	684,00	684,00	697,50	697,50	697,50
STAGIAIRE 2	760,00	760,00	760,00	760,00	775,00	775,00	775,00
STAGIAIRE 3	760,00	760,00	760,00	760,00	775,00	775,00	775,00
STAGIAIRE 4	760,00	760,00	760,00	760,00	775,00	775,00	775,00
STAGIAIRE 5	760,00	760,00	760,00	760,00			
STAGIAIRE 6	760,00	760,00	760,00	760,00			
STAGIAIRE 7	760,00	760,00	760,00	760,00			
STAGIAIRE 8	760,00	760,00	760,00	760,00			
STAGIAIRE 9	760,00	760,00	760,00	760,00			
STAGIAIRE 10	760,00	760,00	760,00	760,00			
STAGIAIRE 11	760,00	760,00	760,00	760,00			
STAGIAIRE 12					775,00	775,00	775,00
STAGIAIRE 13					775,00	775,00	775,00
STAGIAIRE 14 (1/2 tarif)					387,50	387,50	387,50
RECETTE PAR MODULE	8 284,00	8 284,00	8 284,00	8 284,00	4 960,00	4 960,00	4 960,00

900974

SESSIONS		STAGIAIRES													
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
SEMMAINE 1	6 au 10 Janvier 2003	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00		
SEMMAINE 2	3 au 7 Février 2003	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00		
SEMMAINE 3	3 au 7 Mars 2003	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00		
SEMMAINE 4	7 au 11 Avril 2003	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00	760,00		
SEMMAINE 5	8 au 12 Septembre 2003	775,00	775,00	775,00	775,00									775,00	775,00
SEMMAINE 6	6 au 10 Octobre 2003	775,00	775,00	775,00	775,00									775,00	775,00
SEMMAINE 7	3 au 7 Novembre 2003	775,00	775,00	775,00	775,00									775,00	775,00
	TOTAL DU	5 365,00	5 365,00	5 365,00	5 365,00	3 040,00	3 040,00	3 040,00	3 040,00	3 040,00	3 040,00	3 040,00	2 325,00	2 325,00	2 325,00
	REDUCTION	596,50													1 162,50
	TOTAL A FACTURE														

900975